



Rapport sur l'image européenne contemporaine d'ensemble, concernant les peines et la réintégration

Janvier 2019



Co-financé par le  
Programme Erasmus+  
de l'Union Européenne

Projet no.  
2017-1-RO01-KA204-037360





## Projet

MOBi – la Mobilisation de la Société pour la Réintégration (des anciens) Détenus

## Les partenaires du projet MOBi

Le Centre pour la Promotion de l'Apprentissage Permanente - CPIP (Promoteur) (Roumanie)

Aproximar – Cooperativa de Solidariedade Social, CRL (Portugal)

Associazione Antigone Onlus – Antigone (Italie)

Le Sénat pour la Justice et la Constitution, Brême (Allemagne)

Direção-Geral de Reinserção e Serviços Prisionais – DGRSP (Portugal)

Genepi (France)

Hoppenbank e.V (Allemagne)

Le Pénitenciaire Baia Mare (Roumanie)

## Les Leaders du Résultat Intellectuel 1

Associazione Antigone Onlus – Antigone (Leader)

Aproximar – Cooperativa de Solidariedade Social, CRL (Co-Leader)

## Les auteurs du rapport

### Antigone

Susanna Marietti

Alessio Scandurra

Claudio Paterniti Martello

Federica Brioschi

Carolina Antonucci

### Aproximar

Tiago Leitão

Rita Lourenço

Patrícia Gonçalves

## Design

Caio Miolo & Aproximar, CRL

## Remerciements

Nous remercions beaucoup à toutes les organisations qui prennent part à la dissémination du projet MOBi. Remerciements spéciaux à tous les répondants qui ont alloué une partie de leur temps à la complétion des questionnaires. Vous nous avez assuré de dates valeureuses et des informations directes de la part de ceux





qui travaillent au cadre du CJS, dans les Etats Membres. Finalement, nous remercions à la Commission Européenne (le Programme Erasmus+) pour le financement de ce projet.

## Contenu

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| <b>Résumé exécutif .....</b>  | <b>Erro! Marcador não definido.</b> |
| <b>Introduction.....</b>  | <b>4</b>                            |
| <b>I. L`analyse de la littérature de spécialité.....</b>  | <b>7</b>                            |
| <b>II. La méthodologie.....</b>   | <b>Erro! Marcador não definido.</b> |
| 2.1 L`étude.....  | <b>Erro! Marcador não definido.</b> |
| <b>III. Les constatations IO1.....</b>  | <b>12</b>                           |
| 3.1 Les résultats de l`instrument d`évaluation quantitative .....                                       | 12                                  |
| 3.2 Les questions démographiques – Sexe, age et niveau éducationnel et formation.....                   | 13                                  |
| 3.3 Les perceptions concernant le support et les besoins .....  | 16                                  |
| 3.4 Les perceptions concernant les stéréotypes et les soucis.....                                       | 21                                  |
| <b>IV. Conclusions .....</b>  | <b>29</b>                           |
| <b>Annexe 1: L`analyse de la littérature de spécialité commune pour IO1 et IO2 du projet MOBi .....</b> | <b>32</b>                           |
| <b>Annexe 2: Questionnaire (version dans la langue anglaise) .....</b>                                  | <b>38</b>                           |





## Résumé exécutif

- Tous les partenaires ont collaboré au présent Résultat Intellectuel du projet MOBi pour collecter avec succès les dates quantitatives sur les soucis et els préconceptions de la société concernant la (ré)intégration, de tous les cinq pays partenaires MOBi. Même si limitées aux cibles locales spécifiques dans les pays partenaires, les dates qualitatives résultées assurent pourtant un instantané intéressant sur la modalité dans laquelle le stigmatisme est ressenti et expérimenté au cadre des contextes respectifs. Vu les niveaux élevés de complexité concernant la génération des dates comptables dans la société européenne, la contribution du projet MOBi à notre connaissance dans ce domaine est unique.
- Pour la réalisation IO1, les partenaires ont avancé un échantillon non-représentatif de public général, des cinq pays représentés dans le projet MOBi, un questionnaire court dans le but de la réflexion des réponses des (anciens) infracteurs, collectées dans l'Output Intellectuel 2 (IO2). Cela a fait possible de réaliser une analyse comparative des réponses collectées du public général et des réponses collectées des pénitenciers.
- Les résultats accomplissent les objectifs déclarés du projet MOBi pour soutenir un cours de formation, que le projet va développer dans le but de l'approfondissement de la compréhension du public regardant la réintégration de succès et l'implication dans ce procès. En fait, les dates développées sont suffisamment étendues pour le développement de plusieurs rapports, personnalisés pour des types variés de public, comme les employeurs, les directeurs de pénitencier ou le secteur ONG, aussi comme pour soutenir les politiques spécifiques aux pays. Le présent rapport contient des exemples de certaines de ces possibilités.
- Les dates générées sont disponibles pour être déchargées pour d'autres projets, en vue de leur analyse, les projets respectifs nécessitant la perspective sur l'effet que le stigmatisme a sur la réhabilitation de succès. Elles peuvent être accédées sur le website de l'initiative MOBi: [www.mobi-initiative.org](http://www.mobi-initiative.org).

## Introduction

Le projet MOBi est un partenariat d'huit organisations dans cinq pays de l'UE différents. Le projet est conduit par CPIP et a l'intention de :





- Comprendre l'image européenne contemporaine d'ensemble, sur les peines et la réintégration, dans des termes de la perception de la société, la participation, l'étiquette des infracteurs, le retour au travail ou dans la communauté, la création d'un instrument d'évaluation pour la quantification "de la culture" de la société concernant la peine et la réintégration ;
- Créer de nouvelles approches, innovatrices et multidisciplinaires pour répondre au procès de réintégration des (anciens) infracteurs ;
- Développer une méthodologie d'implication de la communauté pour le support des efforts des organisations, des participants et des parties intéressées les plus proches, au cadre du Système de Justice Pénale (CJS), pour la consolidation des approches existantes basées sur la communauté (la société) ;
- Projeter un programme de formation transfrontalier, qui soit implémenté par les organisations clef et qui aient en considération la société civile, pour l'assurance du fait que tous les citoyens aient accès à la connaissance du modèle de réhabilitation au travail, au cadre du propre système de justice pénale et par conséquent ils soient capables de réviser le propre rôle individuel dans le procès de réintégration ;
- Assurer un manuel pour le support des organisations variées du secteur publique, privé et des ONG, en vue du développement de leur responsabilité sociale et de la participation sur CJS et de la réintégration des infracteurs.

Les huit organisations partenaires sont *Genepi* (France), *Le sénat pour la Justice et Constitution de la Ville de Brême* et *Hoppenbank e.V.* (Allemagne), *Associazione Antigone* (Italie), *Direção-Geral de Reinserção e Serviços Prisionais* et *Aproximar, Cooperativa de Solidariedade Social* (Portugal), le *Centre pour la Promotion de l'Apprentissage Permanent – CPIP* et le *Pénitenciaire Baia Mare* (Roumanie).

MOBi a l'intention d'assurer une approche multimodale qui apporte ensemble la CJS, la société civile et les (anciens) infracteurs. Il s'agit d'un projet innovateur qui propose une approche de type loupe : **comment contribuons-nous, la société civile, pour devenir le point décisif dans la vie de chaque (ancien) détenu ? Quelles est la perception de la société sur les (anciens) infracteurs et CJS? Et encore plus, sur son rôle concernant la réintégration ?**





MOBi propose de repenser le rôle de la société civile dans le procès, en sollicitant l'apparition de la responsabilité sociale générale (publique, privé et ONG) comme stratégie pour la formation des personnes sur leur rôle en ce qui concerne l'interruption du cycle de récidive.

Pendant le projet, les partenaires ont développé un set d'Outputs (Résultats) Intellectuels, (IO), notamment :

IO1: Instrument d'Evaluation pour l'appréciation des perceptions de la société sur les besoins des (anciens) infracteurs et de la fonction de CJS

IO2: Instrument d'Evaluation pour l'évaluation des perceptions des infracteurs sur l'acceptation de la société concernant le procès de réintégration.

IO3: La méthodologie sur l'implication de la communauté dans CJS

IO4: Cours de formation sur la conscientisation par la communauté concernant le CJS, la réhabilitation des (anciens) infracteurs et le procès de réintégration.

IO5: Manuel sur la conscientisation par la communauté regardant la réhabilitation des (anciens) infracteurs et des procès de réintégration.

Le présent rapport est intentionné pour être lu en conjonction avec d'autres outputs du projet MOBi la Mobilisation de la Société pour la Réintégration des (anciens) Détenus (2017-2020) financé par le programme Erasmus+.

Plusieurs informations et outputs futurs peuvent être retrouvés à l'adresse : [mobi-initiative.org](http://mobi-initiative.org).

**Le présent document transmet un rapport sur l'Output Intellectuel 1 : Instrument d'Evaluation pour l'appréciation des perceptions de la société sur les besoins des (anciens) infracteurs et de la fonction CJS.**

Le présent Output Intellectuel (IO) est centré sur le développement d'un instrument d'évaluation en vue de la collecte des perceptions de la société civile sur les (**anciens**) infracteurs et les fonctions du Système de Justice Pénale (CJS), pour l'utilisation d'un sondage.

Le présent output va influencer la modalité dans laquelle la société civile regarde et perçoit, ainsi que sur ses sentiments sur le CJS et les (**anciens**) infracteurs. Les résultats de l'output vont assurer, en outre, le premier image d'ensemble sur l'étape future, notamment l'amélioration de l'implication des organisations de la société civile au cadre du CJS et du procès de réintégration.





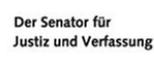
## I. L'analyse de la littérature de spécialité

La recherche sur les attitudes a l'intention de comprendre les comportements humains. De cette manière, les études qui se concentrent sur les attitudes sont fondamentales pour l'évaluation, par exemple, des préjugés et des stéréotypes et, par conséquent, cherchent de comprendre la nature du comportement discriminatoire (Pager & Quillian, 2005).

Malgré le nombre élevé d'infracteurs et (anciens) infracteurs et l'intérêt démontré par les gens aux aspects concernant la criminalité et la justice, la communauté n'a pas une perception correcte. Concernant les infractions, les considérations concernant un système de justice pénale punitif peuvent conduire à l'idée que la plus adéquate modalité de gérer les infracteurs est par imposer des sentences très dures (Shaw & Woodworth, 2013; Hutton, 2003). Supplémentairement, les gens croyaient que la plupart des personnes sortent du pénitencier plus mauvais qu'ils sont entrés parce que dans le pénitencier ils apprennent de modalités nouvelles pour commettre des infractions. Ces constatations sont contradictoires : la communauté croit que les sentences dures représentent une bonne modalité de punir les infracteurs mais, concomitamment il existe l'idée que les pénitenciers ne sont pas efficaces pour aider les (anciens) infracteurs de changer, idée valable surtout pour les infracteurs qui ont commis des faits moins graves et pour les infracteurs qui ont commis des faits concernant les drogues. Il est important d'accroître la conscientisation de la réalité des détentions (comme les coûts de la détention concernant les peines de la communauté), en vue de la promotion de l'utilisation des sanctions alternatives (Roberts & Hough, 2005; Hutton, 2003).

La société a un contact très réduit avec la vie à l'intérieur des pénitenciers parce que les gens n'y sont jamais entrés, ils ont été limités aux zones de visite. Par exemple, la population tend de croire que la violence est une pratique commune dans plusieurs pénitenciers, mais elle ne reconnaît pas les risques auxquels les infracteurs sont exposés, comme les problèmes de santé, les crimes et les suicides, comme leur réintégration dans la communauté (Roberts & Hough, 2005; Graffam, Lavelle & McPherson, 2004; Albright & Deng, 1996).

Sans les connaissances nécessaires concernant les sentences punitives (par exemple, coûts et taux de récidivisme), et tel que mentionné ci-dessus, les gens paraissent accepter plus vite les peines plus strictes et les sentences plus longues, parce qu'elles soutiennent l'idée que passer le reste de la vie dans le pénitencier va conduire à un taux de récidivisme plus réduit. De cette manière, il est important d'assurer la formation sur les aspects liés à la législation et la psychologie des infracteurs pour l'évaluation des perceptions erronées et par conséquent pour le changement des gens. Supplémentairement, ils promeuvent une connaissance plus importante du système judiciaire qui réduit l'idée que la meilleure solution se traduit par un système plus punitif. Et une perception améliorée de la réalité des pénitenciers et du système de justice conduit à une préférence vers les pratiques punitives alternatives (par exemple, les services pour la





communauté), plutôt que le placement des infracteurs dans des environnements privés de liberté (Shaw & Woodworth, 2013; Roberts & Hough, 2005). Concernant les sentences alternatives, les preuves suggèrent qu'il existe un manque de connaissances sur la gamme de sentences disponibles (Hutton, 2003).

Annuellement, beaucoup d'infracteurs sortent des pénitenciers et commencent leur réintégration dans la communauté. Une réintégration de succès peut se confronter avec certaines barrières sociales parce qu'il existe des attitudes négatives au niveau des membres de la communauté, comme le rejet social, la discrimination et la perte du statut social. Ces attitudes négatives conduisent au développement des restrictions au cadre des politiques et des obstacles pour les anciens infracteurs, dans des domaines comme l'éducation, la force du travail, la santé, les logements et les droits de vote (Rade, Desmarais & Mitchell, 2016). La réintégration de succès des anciens infracteurs dépend d'un nombre de facteurs. En base de la littérature de spécialité, il existe six domaines identifiés comme des potentielles barrières dans la voie de la réintégration de succès des (anciens) infracteurs, dans la communauté : les conditions personnelles de l'ancien infracteur, le réseau social et le médecin social, le logement, le système de la justice pénale, la réhabilitation et le support de type conseil, tout comme les besoins et les conditions de support de l'engagement et de la formation (Graffam, Shinkfield, Lavelle & McPherson, 2004).

L'une des plus grandes provocations avec laquelle les (anciens) infracteurs se confrontent dans leur chemin vers leur réintégration est leur besoin de prouver qu'ils méritent une deuxième chance, surtout celle accordée par la victime.

La possibilité de trouver un lieu de travail par un ancien infracteur représente un facteur crucial pour sa réintégration et pour le changement des attitudes nocives pour lui, dans le passé, surtout parce que la plupart des infracteurs sont des chômeurs lorsqu'ils reviennent dans la société. Il est important de travailler concernant certains obstacles identifiés dans la littérature de spécialité, inclusivement les barrières des employeurs à l'adresse des anciens infracteurs et de situations infractionnelles, comme le manque des contacts professionnels. Les caractéristiques personnelles des certains (anciens) infracteurs influencent, en outre, la possibilité qu'ils soient employés, comme les niveaux réduits d'éducation, l'estime de soi et le manque de l'expérience professionnelle (Graffam, Lavelle & McPherson, 2004; Albright & Deng, 1996).

La possibilité de trouver un lieu de travail, pour l'ancien infracteur peut être limitée par des aspects juridiques, comme des lois qui interdisent l'accès de certains postes, comme le droit de l'employeur d'accéder le casier judiciaire d'un infracteur, dans certains cas (Graffam, Lavelle & McPherson, 2004).

Pourtant, il est crucial de clarifier le fait que si une personne est d'accord avec la réinsertion sociale d'un infracteur cela ne signifie pas nécessairement qu'elle ait une attitude positive à l'adresse des infracteurs et des anciens infracteurs (Hirschfield & Piquero, 2010).





## II. Méthodologie

Le présent document IO a été concentré sur le développement d'une étude en vue de la collecte des perceptions de la société civile sur les (anciens) infracteurs et les fonctions du CJS. Cette étude a fourni des informations sur la modalité dans laquelle la société civile regarde, sur ce que sent et sur comment elle perçoit CJS et le procès de réintégration des (anciens) infracteurs.

Associazione Antigone a été sélectionnée pour conduire l'Output Intellectuel 1, en élaborant les résultats des études sur les perceptions de la société dans le but de la collecte avec succès des données quantitatives sur les soucis et les préconceptions de la société concernant la (ré)intégration, de tous les cinq pays partenaires au cadre du MOBi.

Pour la réalisation IO1, les partenaires ont avancé un échantillon non-représentatif public général, des cinq pays représentés dans le projet MOBi, un questionnaire court dans le but de la réflexion des réponses des (anciens) infracteurs, collectées dans l'Output-ul Intellectuel 2 (IO2) (voir l'Annexe 1). Cela a fait possible la réalisation d'une analyse comparative des réponses collectées du public général et de celles collectées des pénitentiaires.

IO2 a eu l'objectif de développer un instrument d'évaluation accessible pour la collecte des données quantitatives sur les soucis des (anciens) infracteurs et sur les perceptions du stigmatisme sur la durée du procès de réintégration. A l'aide de ces données, le projet MOBi détient une base solide par laquelle il convainc le public que l'intégration de succès des (anciens) infracteurs dépend aussi de leurs attitudes ainsi que de leurs pratiques des pénitentiaires et des services de probation, de chaque état membre.

Au cas du chapitre concernant les résultats, on examine les réponses transmises par l'échantillon de public général, pour voir si et comment elles reflètent ce qu'on connaît sur la perception sociale des (anciens) infracteurs, tel qu'il apparaît dans l'analyse de la littérature de spécialité.

Pour collecter ces données, chaque partenaire a suivi la propre méthodologie en vue de la réunion des informations par des études. Les locations où les gens ont été interviewés ont été, parmi autres, des universités, gares et rues.

La synergie entre les documents IO1 et IO2, tel qu'indiqué dans les objectifs du projet, va aider les partenaires au cadre du projet MOBi de construire les cours de formation prévus par celui-ci, adressés aux différents types de parties intéressées. Les sessions de formation peuvent être intéressantes, parmi autres, pour le personnel





des pénitenciers ou pour les directeurs des pénitenciers ou les ONG et peuvent transmettre de différents points de vue sur la réintroduction dans la société et l'assurance de l'aide pour le dépassement des obstacles.

Les Outputs intellectuels 1 et 2 ont été déroulés, chacun pour huit mois, à partir du premier mois du projet MOBi. De différents points de vue, ces outputs ont formé la base pour les suivants outputs intellectuels, événements de multiplication et événements communs de formation du personnel, à court terme.

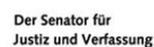
**Tableau 1: L'implémentation Gantt a IO1 et IO2**

| Mois | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| IO1  | X | X | X | X | X | X | X | X |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| IO2  | X | X | X | X | X | X | X | X |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| IO3  |   |   |   |   |   | X | X | X | X | X  | X  | X  | X  | X  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| IO4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    | X  | X  | X  | X  | X  | X  | X  | X  | X  | X  |    |    |    |    |    |    |
| IO5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    | X  | X  | X  | X  | X  |    |    |

## 2.1 L'étude

L'étude a été appliquée dans tous les pays impliqués dans le projet : France, Allemagne, Italie, Portugal et Roumanie. L'objectif a été la collecte des opinions et des perceptions de la société sur les infracteurs et les (anciens) infracteurs en vue de la compréhension de toutes les difficultés du procès de réintégration. Le projet a désiré apporter dans le viseur les principaux problèmes des stéréotypes, des préjugés et des préconceptions encore existants dans chaque société, concernant la réintégration des (anciens) infracteurs.

L'étude IO1 a collecté des informations sur les personnes qui ont répondu. Les respectives informations nous ont permis de désagréger les réponses et de les étudier en base de l'âge et de la qualification éducationnelle. L'étude a été divisée en deux parties, chacune d'entre elles indiquant deux aspects fondamentaux des connaissances générales concernant la réintégration dans la société.





La première partie, intitulée **“Si un détenu était libéré demain, qu'est-ce qui est le plus important pour l'aider de ne pas commettre d'autres infractions ?”**, a discuté la perception de la société concernant les besoins de l'ancien infracteur, après sa libération, en vue de l'implication du récidivisme. Les sujets couverts par cette section regardent l'importance de la motivation propre, de la renonciation aux drogues ou de la cessation de la consommation d'alcool, du support de la famille ou des amis, de la stabilité financière et de l'existence d'un lieu de travail et d'un logement. Tous ces thèmes sont liés à la gamme entière de conditions qui pourraient déterminer une personne de commettre de nouveau une infraction.

La deuxième partie, intitulée **“En général, je crois que...”**, discute les partialités, enracinées, d'habitude, dans les sociétés, sur les comportements des (anciens) infracteurs. Nous avons prié les répondants de nous dire ce qu'ils croient sur les (anciens) infracteurs, s'ils ont peur d'eux ou s'ils doivent recevoir ou pas une deuxième chance. Nous avons demandé si le pénitencier représente l'unique sentence possible et, en outre, l'unique lieu pour éviter l'activité infractionnelle future et si à la fin de l'exécution des peines, les (anciens) infracteurs ont acquitté complètement leur dette pour la société. Nous avons voulu connaître la modalité dans laquelle les gens perçoivent les (anciens) infracteurs, s'il est normal qu'ils déconsidèrent quelqu'un qui a passé du temps en détention, s'il était plus facile que les personnes qui exécutent des peines du type des services pour a communauté soient comprises plus que celles qui se trouvent dans le pénitencier ou si la société reçoit chaleureusement les (anciens) infracteurs. Ensuite, nous avons demandé si, de leur point de vue, les (anciens) infracteurs doivent avoir des ressentiments pour la société pour les avoir envoyés à la prison, s'ils croient que les (anciens) infracteurs doivent recevoir une deuxième chance après leur sortie du pénitencier et si les gens de l'extérieur doivent aider les (anciens) infracteurs de se réintégrer.

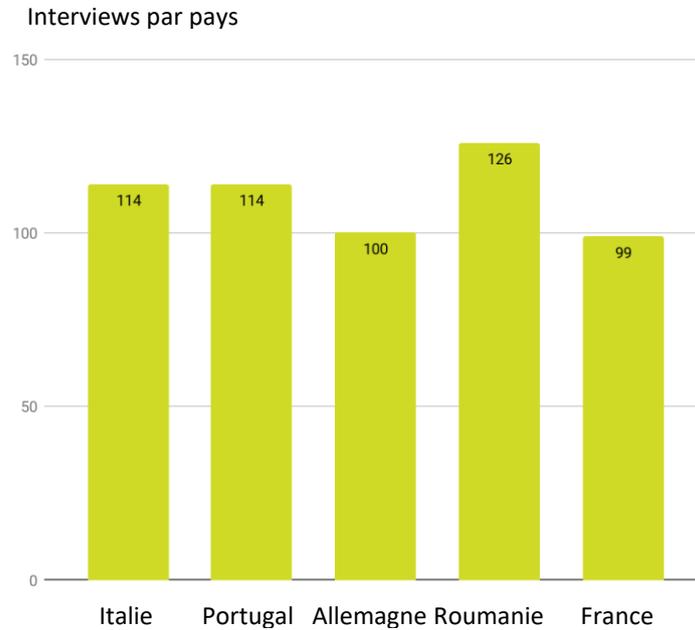
Ces études ont été créées par l'utilisation d'un langage simple accessible au public large. Il ne doit pas durer plus de 20 minutes pour remplir les questionnaires qui ont été construits seulement des questions avec des alternatives multiples (voir l'Annexe 2).





### III. Les constatations IO1

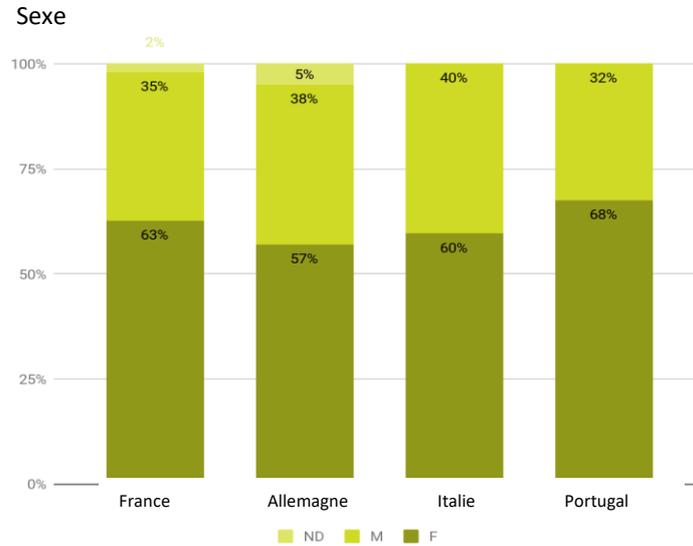
#### 3.1 Les résultats de l'instrument d'évaluation quantitative



**Ce graphique présente le nombre d'interviews de chaque pays.** Nous avons collecté des opinions au cadre d'un échantillon non-représentatif formé du public général, en effectuant, au total, 553 interviews. Ainsi, ces dates ne représentent pas un échantillon représentatif, mais un instantané utilisé pour l'encrage des résultats du projet MOBi.

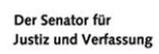
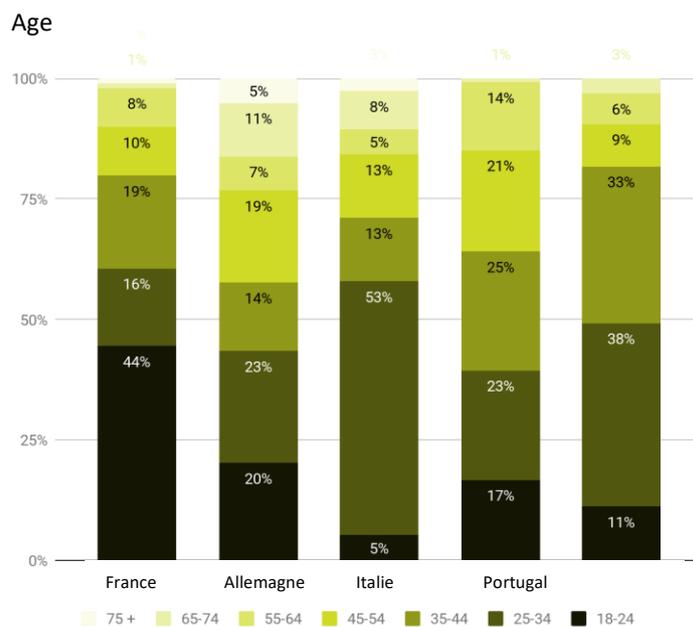


### 3.2 Questions démographiques – Sexe, âge et niveau éducationnel et formation



Ici, les répondants ont été classifiés en fonction de leur sexe. Ces dates n'ont pas été collectées en Roumanie.

En général, le prévalence des répondants femmes est plus grande que celle des répondants hommes, dans la population générale du même pays. Le plus élevé pourcentage des femmes répondantes a été au Portugal, 65%, pendant qu'en Allemagne, même si les femmes représentent la plupart des répondants, le pourcentage a été de 57%.



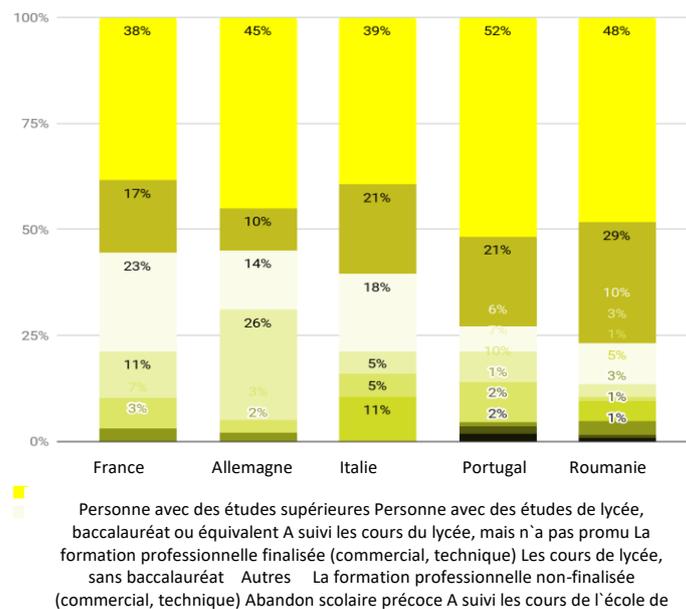


### L'âge diffère significativement dans les cinq échantillons.

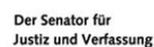
Les personnes sous 35 ans constituent une large majorité au cadre des échantillons français et italiens, approximativement 50% des répondants de l'échantillon roumaine et une minorité pour les échantillons d'Allemagne et Portugal.

Ces dates sont difficilement comparables avec la population générale des mêmes pays (ça veut dire notre échantillon a exclus les mineurs), mais on peut dire, au moins, que certains abattements de la population générale. Tel que mentionné ci-dessus, les échantillons de France et Italie sont plus jeunes que ceux de Roumanie et plus âgés que les échantillons allemands et portugais. Mais, par exemple, en base de la Révision de 2017 de World Population Prospects, qui estime les dates pour l'année 2018, l'âge moyen d'Allemagne et Italie est 46, de Portugal 44 et de France et de Roumanie 41. Ainsi, les plus jeunes pays sont la France et la Roumanie et les plus âgées sont l'Italie et la Roumanie, pendant que notre échantillon présente une distribution très différente de l'âge.

#### Education et formation

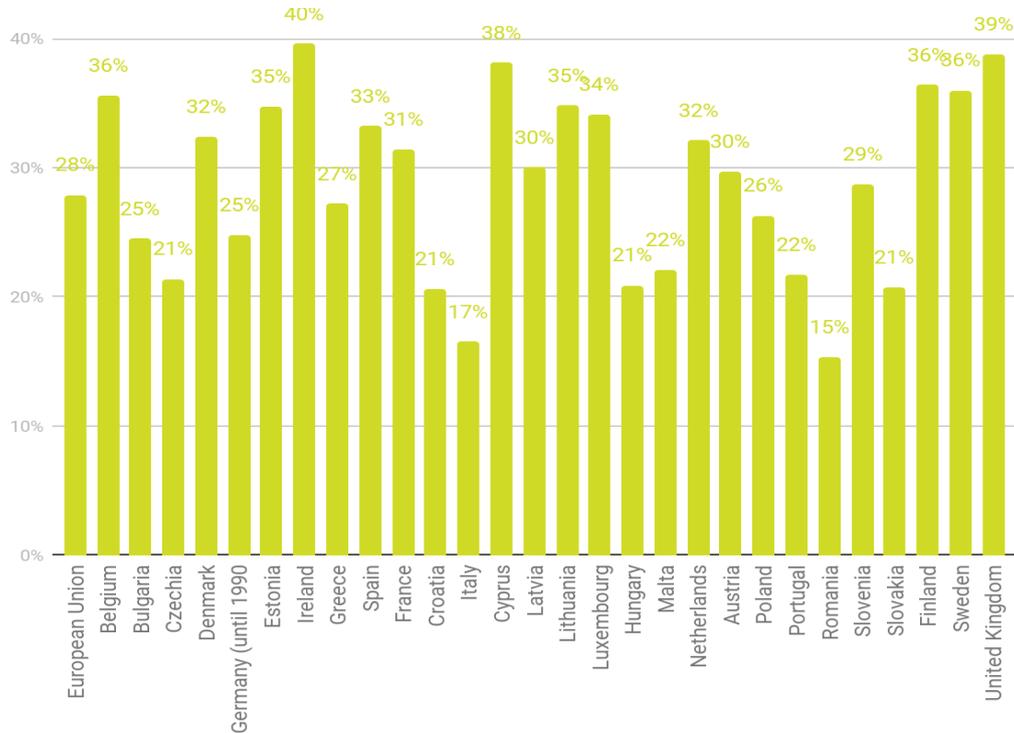


Finalement, le plus significatif abattement de nos échantillons de population générale est le **niveau d'éducation**. Dans notre échantillon, les gens avec diplôme d'études universitaires ont varié entre 38% en France et 52% en Portugal. Ces chiffres s'abattent sérieusement des celles des statistiques disponibles. En base des dates publiées par OECD, les personnes entre 25 et 64 ans avec diplôme d'études universitaires ont finalisé l'enseignement tertiaire en France en pourcentage de 32%, en Allemagne, 27%, en Italie, 17%, en Portugal, 22% et en Roumanie, 15%.



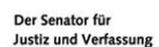


### Education tertiaire en Europe



Alors, il est clair que les nos échantillons ont, en général, un niveau d'éducation plus haut que la population générale des pays de provenance.

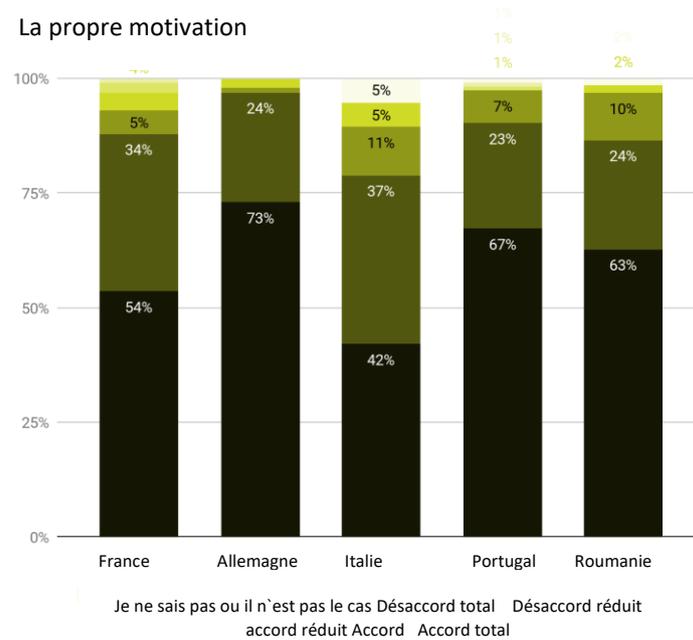
Après avoir clarifié cet aspect et après avoir souligné, de nouveau, le fait que nos échantillons ne sont pas du tout représentatifs pour la population générale des pays respectifs, nous analysons la modalité dans laquelle les personnes interviewées ont répondu aux questions au cadre de l'étude.



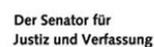


### 3.3 Les perceptions regardant le support et les besoins

La première question a visé **les perceptions des répondants concernant le support et les besoins des (anciens) infracteurs au moment de leur libération du pénitencier**. Notamment, la question a présenté le cas d'un détenu qui devrait être libéré et les répondants ont été demandés ce qui été le plus important pour l'aider de ne pas récidiver. Les répondants ont reçu une série de réponses et ont été priés de les accorder un qualificatif à partir de *Accord total* à *Désaccord total*.

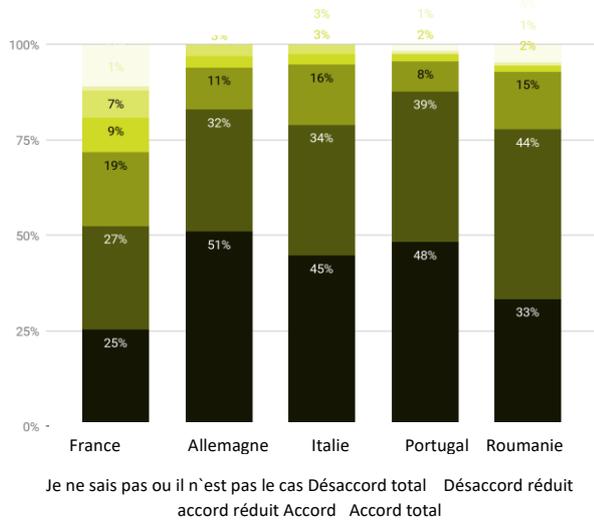


Presque tous les répondants ont convenu sur le fait que la **motivation personnelle** était très importante pour ne pas récidiver. La quantité des réponses *accord total* et *accord* varient de 97% des répondants de l'échantillon allemand à 79% de celui italien.

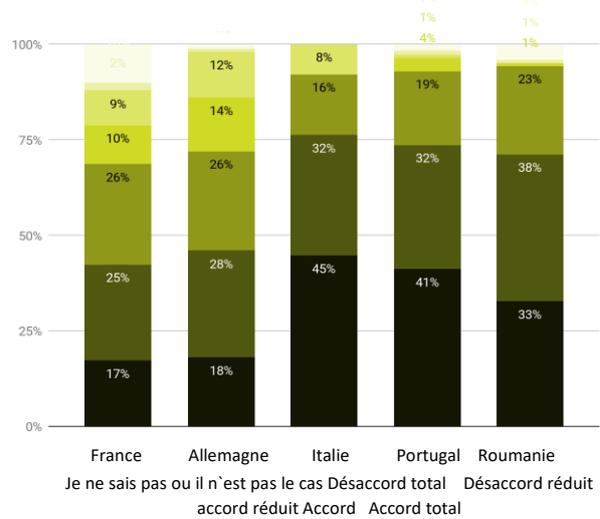




La renonciation aux drogues

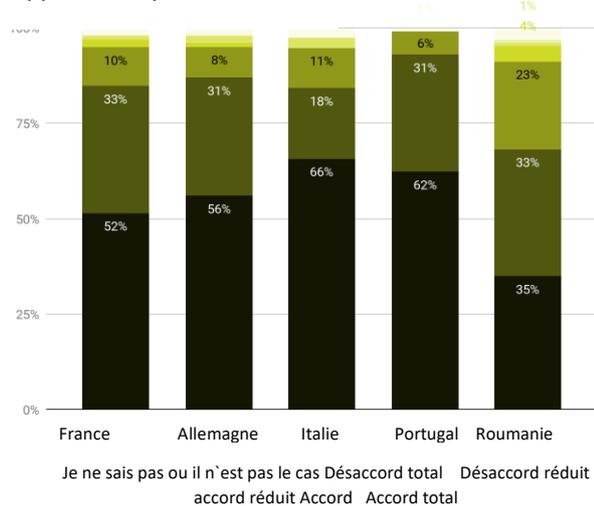


La renonciation à l'alcool

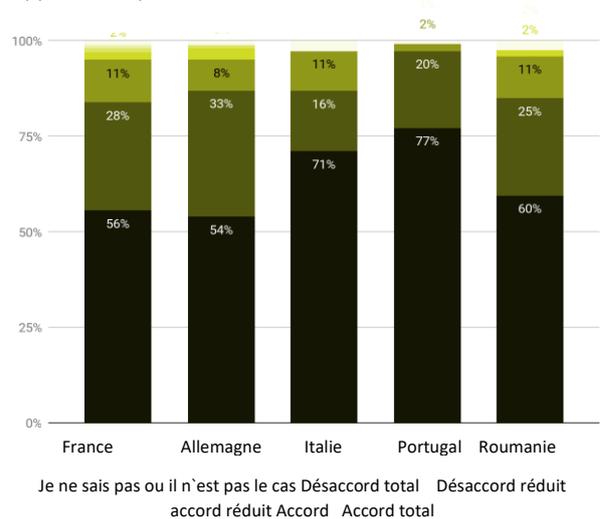


En outre, la renonciation à la consommation des drogues et la renonciation à la consommation d'alcool sont considérées des facteurs importants pour la réintégration sociale, mais à un degré beaucoup plus limité. Encore une fois, la plupart des répondants ont indiqué *accord total* ou *accord* avec ces points, mais à un degré beaucoup plus limité et les abattements entre les pays sont plus significatifs. Au cas des drogues, les pourcentages varient entre 87% de l'échantillon portugais et 52% de celui français. Au cas de l'alcool, de 77% des réponses d'Italie à 42% des celles enregistrées en France.

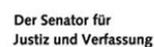
Support de la part des amis



Support de la part de la famille



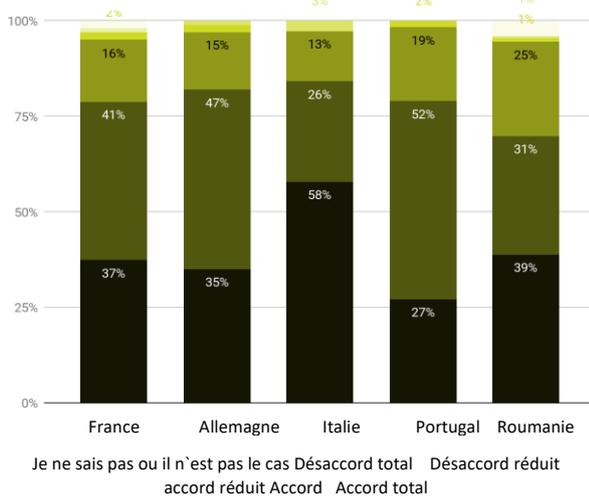
Au contraire, l'accord sur la relevance du **support accordé par les amis et la famille** est extrêmement élevé. Au cas des amis, *accord total* et *accord* constitue une gamme qui varie de 93% pour l'échantillon portugais à 68% pour celui roumain. La situation est plutôt similaire regardant la relevance accordée au support de la part



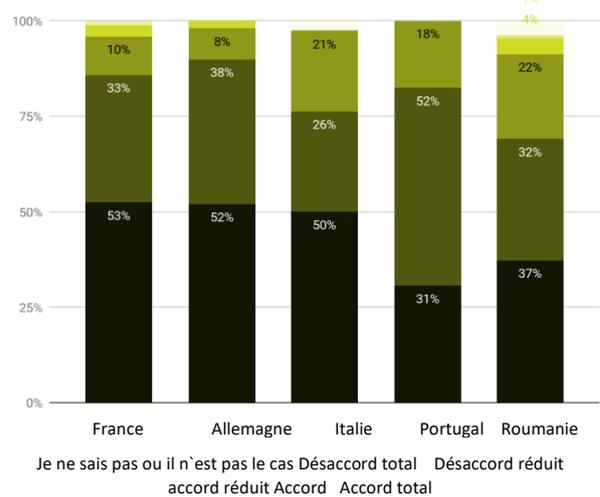


de la famille d'une personne. *Accord total et accord* constitue une gamme qui varie de 97% au Portugal à 85% en Roumanie et les différences entre les échantillons sont assez limitées.

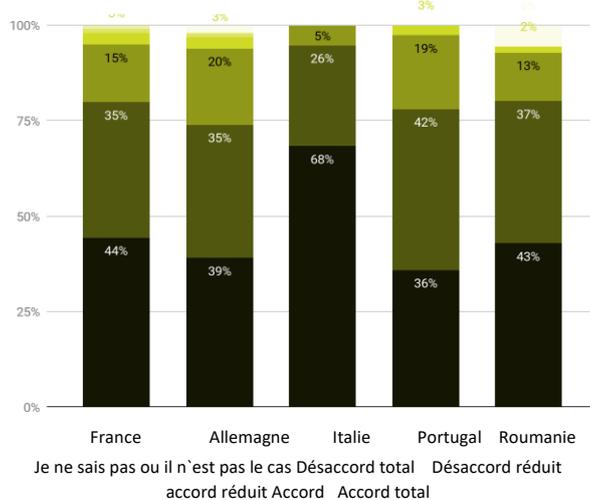
### Stabilité financière



### Un domicile

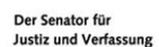


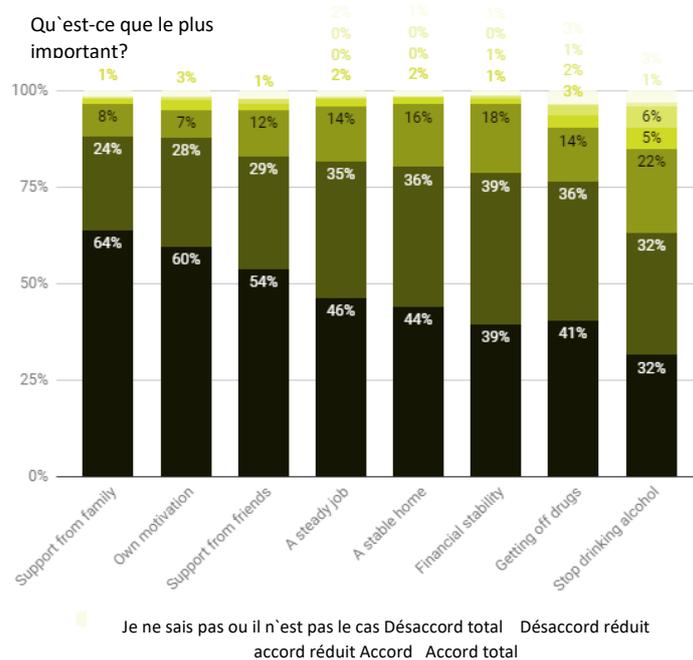
### Un lieu de travail stable



La même chose peut être remarquée pour la **relevance de la stabilité financière**, d'une habitation **stable** ou d'un **lieu de travail stable**. Tous ces facteurs sont considérés extrêmement importants pour la réintégration et les différences entre les échantillons et donc entre les pays sont limitées.

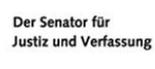
Finalement, vu tous les 553 questionnaires collectés, il est possible de classer les réponses en base de l'importance accordée par les répondants à chaque facteur.





Ce qui est le plus surprenant concernant ces réponses est premièrement le degré d'accord des répondants regardant le questionnaire. Tous les facteurs mentionnés comme étant importants pour la réintégration sociale ont été considérés importants par une majorité des répondants, atteignant presque l'unanimité. Cela s'applique pour tous les échantillons. Le graphique ci-dessus indique, en outre, certaines différences. Pour les questions regardant le support de la famille ou des amis ou des propres motivations, presque tout le monde a été d'accord concernant leur propre corrélation avec la réintégration sociale et le nombre de personnes qui n'ont pas une d'opinion sur cet aspect a été très limité. Par contraire, le niveau d'accord est plus limité au cas de la renonciation aux drogues ou à l'alcool, les deux cas où les différences des réponses, au cadre des cinq échantillons sont plus significatives.

A la fin, notre étude a inclus une rubrique destinée aux réponses ouvertes, là où les répondants ont passé ce les autres facteurs considérés comme étant importants pour le support de la réintégration sociale, de leur point de vue. Nous avons inclus les plus fréquentes expressions dans une collection graphique qui indique les idées des répondants dans une forme visuelle.





Trois concepts paraissent sortir en évidence. L'un est le support. Beaucoup de personnes considéraient que les (anciens) infracteurs ont besoin d'une certaine forme de support institutionnel ultérieur à leur délivrance du pénitencier.

Un autre mot fréquent est le réseau. En outre, dans ce cas, les répondants ont fait référence à un réseau formel, institutionnel de services, aux réseaux informels (famille, amis) étant déjà couvertes les options indiquées dans le questionnaire.

Le troisième concept mentionné plusieurs fois par les personnes interviewées est l'éducation, mentionnée surtout par les répondants italiens. En base de leurs affirmations, pour la réintégration sociale, les (anciens) infracteurs doivent pouvoir se baser sur les opportunités éducationnelles mises à leur disposition sur la durée de la détention.

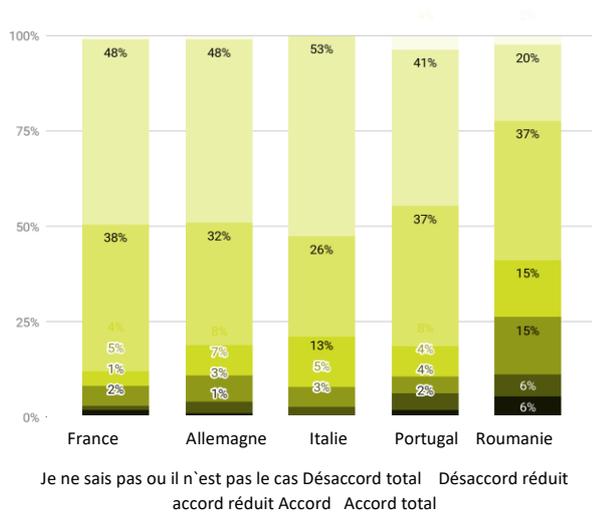




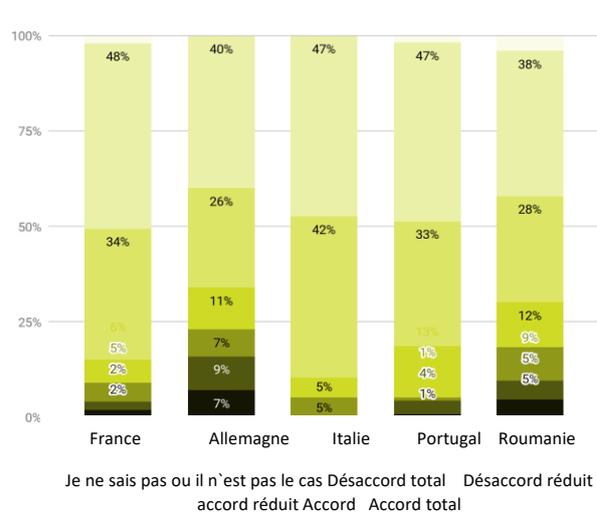
### 3.4 Les perceptions concernant les stéréotypes et les soucis

La deuxième question de l'étude a fait référence aux stéréotypes et les soucis. Nous avons transmis aux répondants une **série de déclarations qui résument les plus nombreuses attitudes stéréotype que la société a concernant les (anciens) infracteurs** et nous avons sollicité aux répondants de répondre par l'indication de leur niveau d'accord. Regardant le premier set de questions, les répondants ont paru partager nos valeurs et nos convictions.

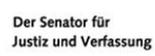
Tous les infracteurs sont pareils



Les anciens détenus ne méritent pas recevoir d'opportunités

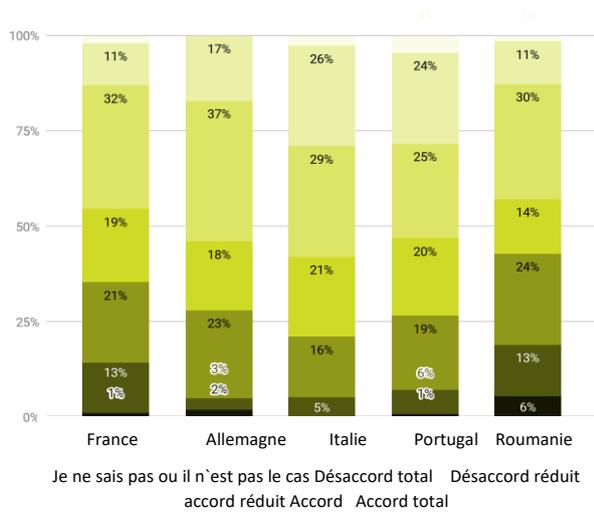


Au moment de la confrontation avec la déclaration **“tous les infracteurs sont pareils”**, la plupart des répondants indiquent soit un *désaccord total* soit un *désaccord*. Contrairement à 86% des répondants au cas de l'échantillon français, 57% au cas de l'échantillon roumain paraissent ne pas être d'accord avec cette déclaration. La même chose est valable concernant l'idée que les anciens infracteurs ne méritent pas recevoir une chance. Les gens ont indiqué le *désaccord total* ou le *désaccord* dans ce cas, dans un pourcentage de 89% pour l'échantillon italien et 66% pour ceux allemand et roumain.

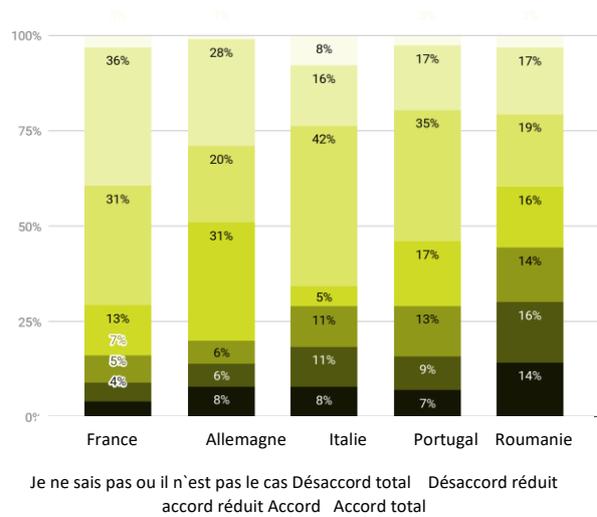




J'ai peur des anciens infracteurs



Tous les infracteurs doivent recevoir la peine de prison



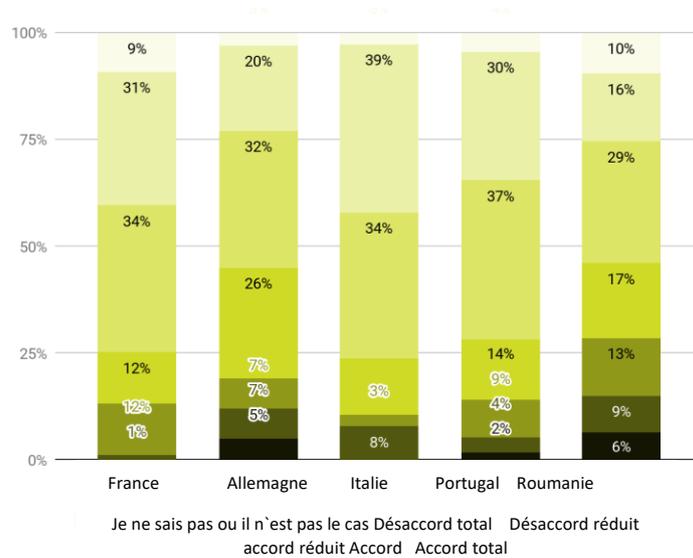
La situation est différente dans ces deux cas. La plupart des répondants disent qu'ils n'ont pas peur des (anciens) infracteurs, mais le pourcentage de ceux qui indiquent le *désaccord* ou le *désaccord total* regardant cette déclaration varie de 55% en Italie à 41% en Roumanie. Les gens paraissent être moins confidents regardant cet aspect.

Au moment de la confrontation avec l'idée que tous les infracteurs doivent recevoir la peine de prison, els répondants impliqués dans l'étude ont paru, de nouveau, indiquer le désaccord, mais à un degré plus limité, contrairement à la question antérieure. Les réponses ont varié de 67% en France à 36% en Roumanie. Surtout l'échantillon roumain a paru, en fait, être d'accord avec ces deux affirmations, à un degré significatif.



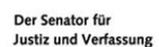
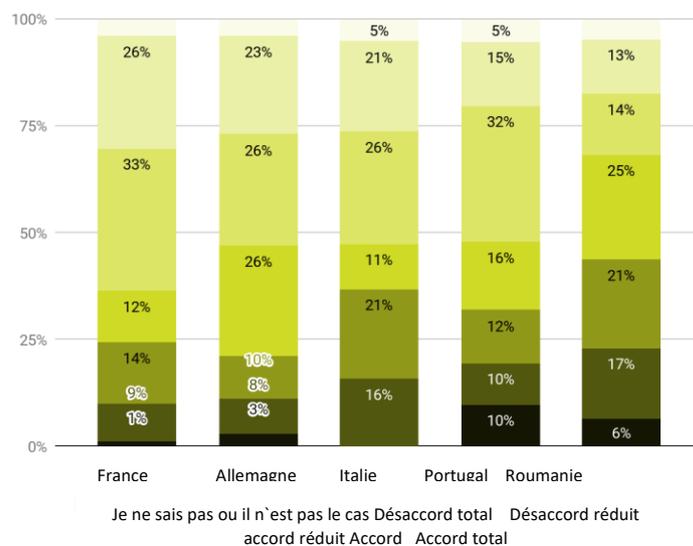


Je ne vais jamais accepter totalement le fait que les anciens détenus ont acquitté leur dette à la société



Cette affirmation se trouve parmi celles qui ont donné naissance au plus puissant désaccord. De 73% des répondants italiens à 45% des répondants roumains paraissent croire qu'après l'exécution d'une peine privative de liberté, un détenu a le droit complet de revenir dans la société.

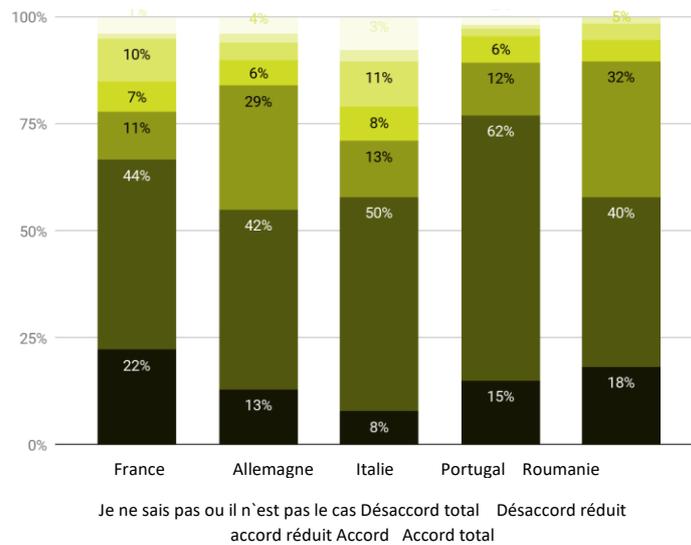
Je crois que si un infracteur n'est pas en détention il va continuer son activité infractionnelle





Pourtant, à la fin, lorsqu'ils ont été mis devant l'idée que, **si un infracteur ne se trouve pas dans le pénitencier, il va continuer son activité infractionnelle**, même si la plupart des répondants n'est pas encore d'accord avec cette affirmation, le pourcentage de ceux qui ont indiqué le *désaccord* ou le *désaccord total* est plus limité et extrêmement divers : de 59% de l'échantillon français jusqu'à 27% de celui roumain. C'est pourquoi, comme moyenne, c'est une **des réponses qui ont bénéficié de la plus faible opposition de la part de nos répondants.**

Je crois que les gens vont déconsidérer une personne  
qui a été dans la prison

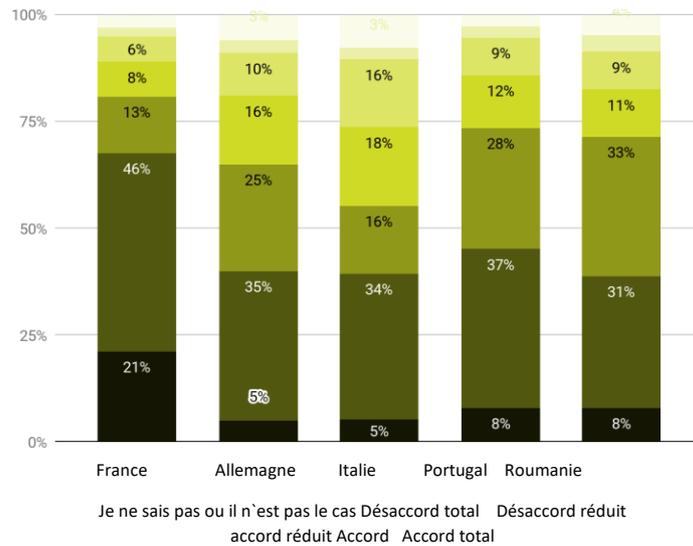


Cette question a été formulée sous une forme complètement opposée aux autres analysées jusqu'à ce moment. Les répondants n'ont pas été d'accord avec un stéréotype ou non, mais plutôt s'ils considéraient qu'une attitude stéréotype donnée existe dans la société. On ne leur a pas sollicité d'indiquer leur opinion, mais de deviner l'opinion des autres. Et leurs réponses ont été opposées à celles collectées jusqu'à ce moment, ça veut dire *accord* et *accord total*, en variant de 77% de l'échantillon portugais jusqu'à 55% de celui allemand.



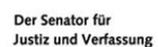
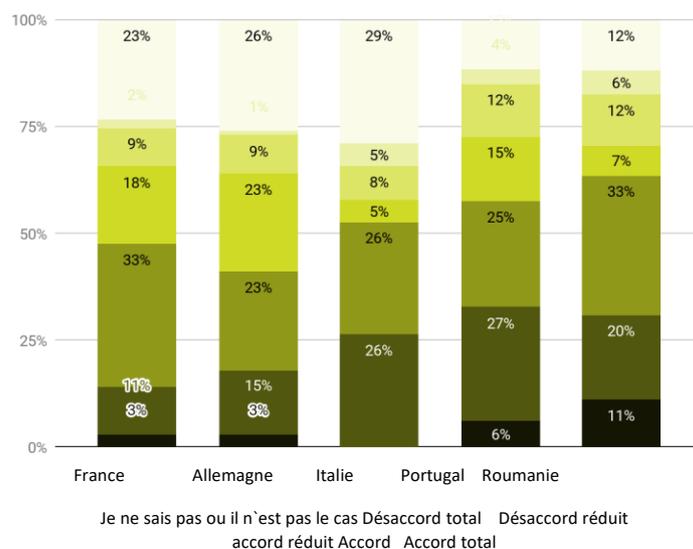


Est-il plus facile d'accepter ceux qui prestent des services pour la communauté que ceux qui se trouvent dans le pénitentiaire



Dans ce cas, la signification de la question a été plus ambiguë. Est-il plus facile pour qui ? Peut-être pour le répondant, qui considère qu'il est plus facile d'accepter ceux qui prestent des services dans la faveur de la communauté que ceux qui exécutent les peines privatives de liberté, ou cela pourrait être un "fait" causé par l'attitude de la société. En tout cas, la plupart des répondants ont convenu à cette affirmation et ont indiqué *accord total* et *accord*, dans des variations de 67% de l'échantillon français jusqu'à 39% de celui italien et roumain.

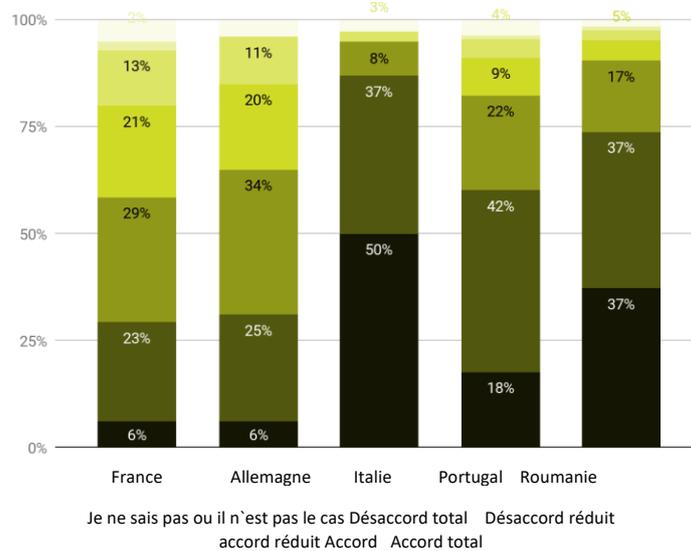
Les détenus ont des ressentiments envers la société pour les avoir envoyés à la prison





Une réaction unique a reçu la question concernant l'idée que les (anciens) détenus ont un ressentiment envers la société pour les avoir envoyés à la prison. Dans ce cas, les répondants devraient exprimer les perceptions des (anciens) infracteurs et leurs réponses ont été très différentes. La plupart des répondants ont indiqué *accord réduit* pour cette affirmation, mais à aucune autre question un pourcentage si grand de répondants n'a su répondre comme dans le cas de cette question, de 29% de l'échantillon italien jusqu'à 12% de l'échantillon roumain et portugais.

Après la sortie du pénitencier, s'ils changent leur vie, les détenus reçoivent une deuxième chance ?



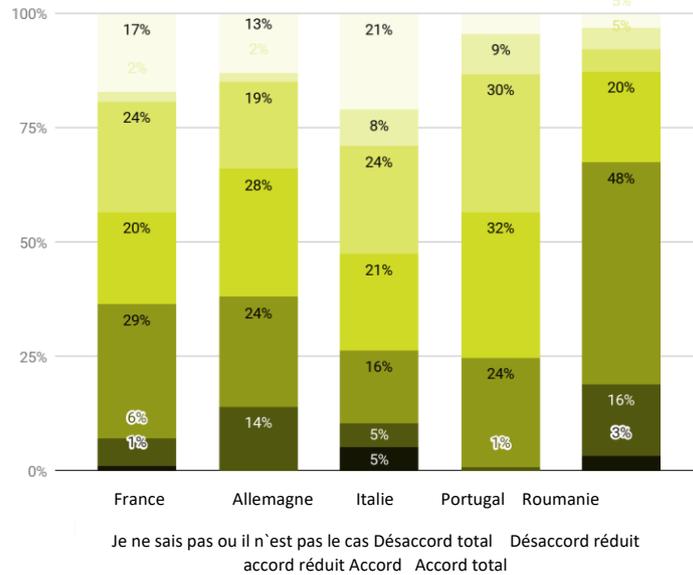
En outre, cette question a été différente de toutes les autres. En indiquant aux répondants une supposition "positive", constructive, au lieu d'une négative, la plupart des répondants ont été d'accord avec l'affirmation. Mais, avec un degré immense de variation : *accord total* et *accord* pour 87% de l'échantillon italien, mais seulement 29% de celui français.

La société reçoit bien les anciens détenus





Society welcomes ex-prisoners

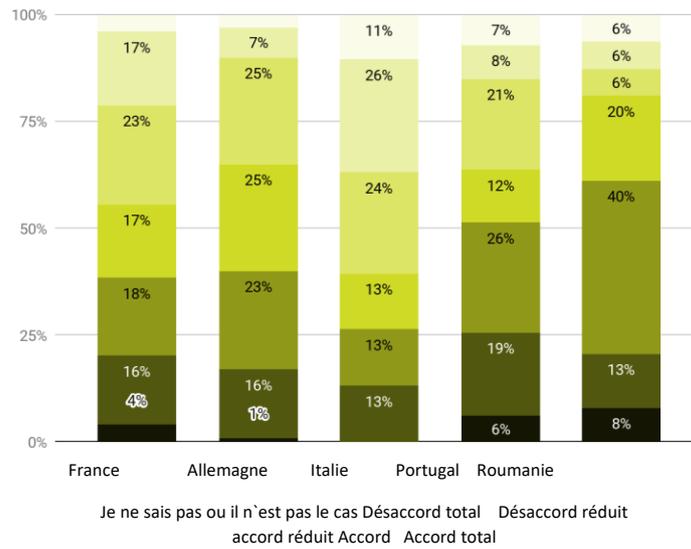


Cette question a été adressée d'une perspective plus factuelle. La centration a été orientée pas sur les préjugés des gens, mais sur l'attitude réelle de la société à l'adresse des (anciens) détenus, telle qu'elle est perçue par les répondants au cadre de l'étude. Dans ce cas aussi, les répondants ne sont pas seuls. La plupart des réponses sont soit *accord réduit* ou *désaccord réduit*. Et ceux qui ont eu une opinion ou ils n'ont pas répondu à cette question ont représenté un pourcentage significatif de l'échantillon de l'étude.





La menace avec une peine privative de liberté empêche  
l'activité infractionnelle



La dernière question regarde l'un des plus fondamentaux problèmes concernant l'exécution de la sentence : la menace avec une peine privative de liberté empêche-t-elle l'activité infractionnelle ? La plupart des répondants ne sont pas d'accord avec cette affirmation, mais il a existé une différence très réduite entre le désaccord et l'accord et les réponses ont été très différentes entre les échantillons. Pour l'échantillon roumain, toutes les réponses différentes de la gamme *accord* sont pour un total de 61%, et pour celui italien de 26%.





#### IV. Conclusions

Tous les répondants paraissent partager les opinions de ceux qui ont projeté et avancé le questionnaire, inclusivement l'idée que la société, en général, ne partage pas les mêmes avis. Cela peut dépendre du niveau plus élevé d'éducation des échantillons de l'étude mais, en outre, de la tendance générale des répondants de cacher leur perception réelle sur les groupes stigmatisés (désirabilité sociale).

Il existe plusieurs facteurs qui influencent la relation entre ce qu'on dit et les comportements appliqués dans une situation réelle. Cette difficulté peut se baser sur le problème de la désirabilité sociale et de l'adéquation sociale des réponses données, même si cela implique la distorsion de la réalité, surtout quand les normes sociales accentuent l'égalité (Pager & Quillian, 2005).

Conformément à la perspective de la désirabilité sociale, les réponses des participants tendent de cacher leur perception réelle sur les groupes stigmatisés, tel que le cas des (anciens) infracteurs, vu que la pression sociale peut déterminer la distorsion de la réalité, concernant les aspects les plus délicats (Pager & Quillian, 2005). Les concepts de "détenu" et "ancien détenu" continuent de représenter une cible des stéréotypes de la part de la société (par exemple, les employeurs, les collègues, les voisins), qui a la tendance de les démoniser comme étant "dangereux, malhonnêtes ou autrement, discrédité" et, par conséquent, tend d'exclure les anciens infracteurs des activités économiques et sociales traditionnelles. Pourtant, on doit observer que les perceptions négatives concernant cette population sont nocives pour la personne et ses voisins qui, d'habitude, commencent d'être perçus comme un environnement inadéquat de vie à cause de l'insécurité (Hirschfield & Piquero, 2010).

Tous les répondants sont d'accord que les facteurs que nous avons identifiés comme étant stratégiques pour la réintégration sociale sont, en fait, extrêmement importants.

A part ces facteurs, l'échantillon a paru attacher une importance élevée aussi pour :

- Les formes de support institutionnel ultérieur à la libération ;
- Le réseau institutionnel de services ;
- Les opportunités éducationnelles.

Finalement, le deuxième set de questions prouve que, même s'il est vrai que la société a des préjugés puissants et un intérêt réduit pour la réintégration sociale des (anciens) infracteurs, il n'est pas difficile de trouver des personnes et de groupes qui ont une approche très différente. De ces individus et de ces groupes, de leurs



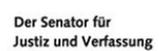


Co-financé par le  
Programme Erasmus+  
de l'Union Européenne

Projet no  
2017-1-RO01-KA204-037360



motivations et de leurs perceptions sur le CJS, doit apparaitre toute tentative de modifier l'attitude de la société à l'adresse des détenus et des (anciens) infracteurs.





## Bibliographie

Albright, S., & Denq, F. (1996). Employer attitudes toward hiring ex-offenders. *The Prison Journal*, 76(2), 118-137.

Graffam, J., Shinkfield, A., Lavelle, B., & McPherson, W. (2004). Variables affecting successful reintegration as perceived by offenders and professionals. *Journal of Offender Rehabilitation*, 40(1-2), 147-171.

Hirschfield, P. J., & Piquero, A. R. (2010). Normalization and legitimation: Modeling stigmatizing attitudes toward ex-offenders. *Criminology*, 48(1), 27-55

Hutton, N. (2003). What do the Scottish public think about Sentencing and Punishment?. *The Journal of the Scottish Association for the Study of Delinquency*, 41-53.

Pager, D., & Quillian, L. (2005). Walking the talk? What employers say versus what they do. *American Sociological Review*, 70(3), 355-380.

Rade, C. B., Desmarais, S. L., & Mitchell, R. E. (2016). A meta-analysis of public attitudes toward ex-offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 43(9), 1260-1280.

Roberts, J. V., & Hough, M. (2005). The state of the prisons: Exploring public knowledge and opinion. *The Howard Journal of Criminal Justice*, 44(3), 286-306.

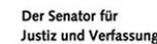
Shaw, J., & Woodworth, M. (2013). Are the misinformed more punitive? Beliefs and misconceptions in forensic psychology. *Psychology, Crime & Law*, 19(8), 687-706





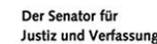
### Annexe 1: L`analyse de la littérature de spécialité commune pour IO1 et IO2 du MOBi

| Partenaire                  | Langue de la publication | Date de la publication | Titre   | Type de la publication  | Sujets discutés  | Conclusions principales  | Le niveau du domaine d'application | Bibliographie web  |
|-----------------------------|--------------------------|------------------------|---|---|--|--|------------------------------------|--|
| (qui a identifié la source) | Exemples : FR, RO, EN    | AAAA                   |   | (projets, articles, publications, études de cas, rapports, études...) | Liste des principaux concepts  | Résumé 1 – 1 paragraphe, si possible   | (UE; transfrontalier ; national)   |  |
| Aproximar                   | ANG                      | 2016                   | Perspectives multiples sur la détention en Europe   | PUBLICATION   | Une perspective multidisciplinaire sur les systèmes pénitentiaires courants et antérieurs de l'Europe ; image d'ensemble de l'Europe sur la population des pénitentiaires ; les conditions des certains pays européens, par exemple la Roumanie  | Peut être un document de support si formé sous forme d'un module d'introduction pour la session de formation /ateliers   | Niveau transfrontalier             | Minke, L.K, Schinkel M, Beijersbergen, K, Damboeanu K, Dirga, L, Dirkzwager, A, Jewkes, Y, Knight, V, Moran D, Palmen H, Pricopie, V, Tartarini F, Tomczak, P, Turner K, Vanhouche, A.S, Wahidin A, (2016) Perspectives multiples sur la détention en Europe |
| Aproximar                   | ANG                      | 2016                   | Une méta-analyse des attitudes publiques à l'adresse des anciens facteurs   | ARTICLE   | La présentation des concepts de préjugé, stigmata et distance sociale  | Les résultats indiquent des associations réduites entre les variables et les attitudes à corrélér, en suggérant que les gens sont plus semblables que différents au niveau de leurs attitudes concernant les anciens infracteurs. En effet, seulement l'idéologie politique, le contact interpersonnel et l'historique d'infracteurs sexuelles sont apparus comme des variables corrélées significatives.  | Etats-Unis                         |  |
| Aproximar                   | ANG                      | 2013                   | Les personnes désinformées sont-elles plus punitives ? Les croyances et les préconceptions de la psychologie légale | ARTICLE   | Les convictions concernant la condamnation et l'adoption d'une attitude dure à l'adresse des infracteurs (voir la page 691). Certaines idées pour les questions (page 697)   | Le présent article a en considération la compréhension de la prévalence des préjugés liés à la psychologie légale, la modalité dans laquelle ils se traduisent dans le procès décisionnel (juridique) et combien ils peuvent être soumis au changement après l'exposition à des informations empiriques (un cours de psychologie légale)   | Canada                             | Julia Shaw & Michael Woodworth (2013) Les personnes désinformées sont-elles plus punitives? Les croyances et les préjugés dans la psychologie légale, Psychology, Crime & Law, 19:8, 687-706   |
| Aproximar                   | ANG                      | 2003                   | Qu'est-ce que le public écossais croit sur la condamnation et la peine ?  | ARTICLE   | Nous pouvons retrouver des questions sur :<br>Le niveau d'intérêt à la différence des connaissances sur la criminalité et la justice<br>Les connaissances et les opinions sur la justice pénale<br>La connaissance du système concernant les décisions de condamnation<br>Les attitudes à l'adresse de la condamnation | L'article répond à ces questions : Le public écossais est tellement punitif comme le croient les politiciens ? Existe-t-il une preuve du support pour une approche plus rationnelle et plus punitive à l'adresse de la politique pénale ? Combien d'informations sont connues par le public écossais concernant la criminalité et la peine et en quelle mesure leurs connaissances sont correctes ? il existe, en outre, certaines questions qui peuvent être adaptées pour le questionnaire MOBi (les pages 41 et les suivantes). | Ecosse                             |  |



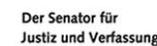


|                      |     |      |   |   |   |  |   |   |
|----------------------|-----|------|---|---|---|--|---|---|
| Aproximar            | ANG | 2008 | Les variables qui affectent la réintégration de succès, telle que perçue par les infracteurs et les professionnels                      | ARTICLE                                     | Les obstacles dans la voie de la réintégration dans la communauté pour les anciens infracteurs, inclusivement les conditions personnelles de l'ancien infracteur, le réseau social et l'environnement social, l'habitation, le système de la justice pénale, le support pour la réhabilitation et le conseil, comme les besoins et les conditions de support de l'engagement et de la formation professionnelle                       | Une analyse de la littérature importante a été effectuée par les auteurs et on a identifié six catégories ou domaines où s'encadrent, théoriquement, tous les aspects indiqués par les chercheurs comme étant importants pour la réhabilitation des infracteurs. On a développé une fiche de discussions pour l'interview en base de ces six domaines. La fiche de discussion a contenu une description initiale sur les six domaines, suivie par une section qui présentait la liste des domaines.  | Etats-Unis  | <a href="http://dx.doi.org/10.1300/J076v40n01_08">http://dx.doi.org/10.1300/J076v40n01_08</a>   |
| DE (BM1/Hop penbank) | ANG | 1985 | Une échelle pour la quantification des attitudes à l'adresse des détenus  | ARTICLE                                     | Vu qu'on a constaté le fait que les attitudes envers les anciens infracteurs de la part de ceux impliqués dans leur procès de réintégration jouent un rôle important, l'article teste l'échelle pour la quantification des attitudes à l'adresse des détenus.   | On a créé et testé une échelle Likert avec 36 items pour l'évaluation des attitudes des attitudes à l'adresse des détenus. L'échelle a été utilisée aussi dans l'étude norvégien (2007) et pourrait être utile regardant les questions concernant les perceptions de la société (p. 251 f.).   | Etats-Unis  | Kenneth B. melvin, Lorraine K. Gramling, William M. Gardner, 1985: A scale to measure attitudes toward prisoners in Criminal Justice and Behavior, vol. 12, No. 2 |
| DE (BM1/Hop penbank) | ANG | 2007 | Les attitudes à l'adresse des détenus, telles qu'elles sont rapportées par les employés des pénitentiaires et les étudiants             | ARTICLE                                     | Les attitudes positives à l'adresse des détenus sont importantes pour assurer l'efficacité des programmes variés de réhabilitation correctionnelle et de la réintégration de succès des détenus, ultérieurement à la libération du pénitentiaire. Nous avons voulu investiguer les attitudes à l'adresse des détenus, parmi les détenus des pénitentiaires, les employés des pénitentiaires et des étudiants.                         | Les attitudes à l'adresse des détenus ont été significativement différentes au niveau des groupes investigués. Les constatations pourraient avoir des implications importantes, surtout pour l'activité de prévention effectuée dans les pénitentiaires. Si les attitudes à l'adresse des détenus peuvent être influencées par les programmes éducationnels, la dissémination des informations factuelles nécessite aussi une investigation ultérieure.  | Norvège,<br>Auteurs:<br>Ellen<br>Kjelsberg,<br>Tom Hilding<br>Skoglund et<br>Aase-Bente<br>Rustad | <a href="http://www.biomedcentral.com/1471-2458/7/71">http://www.biomedcentral.com/1471-2458/7/71</a>   |
| DE (BM1/Hop penbank) | ANG | 2007 | CONDAMNATI<br>ON EN FAVEUR<br>DE LA<br>COMMUNAUTE<br>: PERCEPTIONS<br>ET ATTITUDES<br>DU PUBLIC<br>RAPPORT<br>RESUME DE LA<br>RECHERCHE | Recherche sociale<br>exécutive en<br>Ecosse | A une échelle large, la recherche a eu en considération d'assurer des informations concernant la compréhension et les perceptions du public, comme les attitudes de celui-ci, à l'adresse de la prononciation des peines sous forme des services en faveur de la communauté. Plus spécifiquement, les objectifs suivants ont été aussi soulignés :<br>-la compréhension de l'efficacité perçue concernant la prononciation des peines | On doit discuter le manque courant de conscientisation et compréhension du domaine d'application des peines sous la forme des services en faveur de la communauté. Premièrement, la nécessité courante d'informations signifie qu'elles n'opèrent pas, malheureusement, comme un élément efficient d'empêchement des infractions. Deuxièmement, un manque des preuves tangibles, concernant les avantages pour la prononciation des peines sous forme des services en faveur de la communauté conduit, dans le meilleur cas, à l'indifférence et, dans le pire cas, au cynisme et à la suspicion que cette approche ne représente pas une peine suffisante. Le | Ecosse  | <a href="http://www.gov.scot/PUBlications/2007/11/15102229/0">http://www.gov.scot/PUBlications/2007/11/15102229/0</a>   |



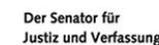


|                      |     |      |   |         |   |  |          |   |
|----------------------|-----|------|---|---------|---|--|----------|---|
|                      |     |      |   |         | <p>sous forme des services en faveur de la communauté par comparaison à celles privatives de liberté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-l'exploration des attitudes à l'adresse de la réhabilitation par comparaison à la peine par condamnation</li> <li>-l'identification des aspects concernant la prononciation des peines sous forme des services en faveur de la communauté qui pourrait aider à la conviction du public sur sa valeur / son efficacité</li> <li>-l'assurance du guidage des futures stratégies de communication, orientées vers la promotion d'un débat plus informé, au niveau du public, sur ce sujet</li> </ul>                                    | <p>problème de base est de communication. A un niveau plus général, un élément éducatif doit être introduit pour l'information du public regardant ce qui représentent les peines sous forme des services en faveur de la communauté, quand et pourquoi sont-elles utilisées et qu'est-ce qu'on désire réaliser. Cela est valable, surtout, pour l'élément concernant les services en faveur de la communauté, avec lesquels le public s'identifie le plus. A un niveau plus local, les communautés doivent être informées regardant le fait que la prononciation des peines sous forme des services en faveur de la communauté a lieu et détermine des résultats envisagés, nonseulement dans le terme d'impact à long terme sur le récidivisme et la criminalité, mais aussi à court terme, concernant les avantages pour la communauté et la société.</p> |          |   |
| DE (BM1/Hop penbank) | ANG | 2017 | Tentatives précoces pour l'obtention du désistement : les attentes des détenus antérieurement au moment de la libération et leur comportement infractionnel ultérieur à la libération | ARTICLE | <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'article examine les attentes des détenus concernant le récidivisme antérieur au moment de la libération et la raison pour laquelle ces attentes ont devenu réalité ou non, ultérieurement à la libération du pénitentiaire. On leur a demandé concernant les perspectives concernant les activités infractionnelles, le capital social et les facteurs déterminants, comme les activités infractionnelles courantes. On a déroulé des interviews à la fin de l'exécution des peines et trois ultérieurement à la libération des détenus des pénitentiaires.</li> <li>-On a utilisé des approches longitudinales et qualitatives.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les constatations suggèrent l'existence d'une liaison puissante entre les attentes infractionnelles et non-infractionnelles et le comportement infractionnel ultérieur à la libération des pénitentiaires. L'identité, les déterminants, le capital social et la supervision assurée ont eu un impact important sur les attentes et le comportement post-libération.</li> <li>- Ces constatations peuvent être utiles regardant les attentes et les besoins des (anciens) infracteurs.</li> </ul>   | Hollande | <a href="http://dx.doi.org/10.1080/10509674.2017.1359223">http://dx.doi.org/10.1080/10509674.2017.1359223</a> |
| DE (BM1/Hop penbank) | ANG | 2016 | Freiwilligenarbeit  |         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'article présente les constations JIVE (Justice Involving Volunteers in Europe). Il assure des informations sur la fonction des activités de volontariat au cadre du CJS.</li> <li>- La motivation des volontaires</li> <li>- Le recrutement et la sélection des volontaires</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe une tendance pour l'existence d'une quantité plus grande de sessions de formation et pour une qualification supérieure des volontaires.</li> <li>- Les organisations impliquées dans le procès de réintégration, volontaires et professionnelles, doivent collaborer plus fortement au cadre d'un réseau.</li> <li>- L'activité de volontariat représente une partie vitale de la réintégration des infracteurs. Parce qu'ils représentent la</li> </ul>  | Europe   | Eduard Matt   |



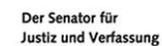


|                      |     |      |  |                                   |   |   |  |   |
|----------------------|-----|------|--|-----------------------------------|---|---|--|---|
|                      |     |      |  |                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualification et la formation des volontaires</li> <li>- L'assistance et la supervision des volontaires</li> <li>- L'évaluation des volontaires</li> </ul>  | <p>société, les volontaires jouent un rôle important supplémentaire pour les professionnels qui travaillent avec les (anciens) infracteurs.</p> <p>- L'article présente une image d'ensemble concernant la structure courante de l'activité de volontariat dans le contexte du CJS et la modalité de se développer dans l'avenir.</p>   |  |   |
| DE (BM1/Hop penbank) | ALL | 2014 | Handbuch Ehrenamtliche Straffällige in Sachsen   | Manuel de travail du land fédéral | La présentation, pour les volontaires, parmi autres aspects, des attitudes et des stéréotypes que les détenus peuvent avoir, concernant leur libération, ainsi que de leur perception dans la société   | Le dialogue ouvert et la communication sont encouragés à tous les niveaux.  | Land Fédéral Saxe, Allemagne                   | <a href="http://www.ehrenamtsbibliothek.de/literatur/pdf_1366.pdf">http://www.ehrenamtsbibliothek.de/literatur/pdf_1366.pdf</a>   |
| DE (BM1/Hop penbank) | ANG | 2002 | La quantification des perceptions du public sur les peines adéquates privatives de liberté, Résumé exécutif Etats-Unis | Rapport                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Input public de la politique sur la justice pénale, concernant la</li> <li>- Peine adéquate pour les infracteurs condamnés</li> <li>- la décision de libération conditionnée</li> <li>- l'allocation des fonds gouvernementaux pour les programmes de prévention des infractions</li> <li>- le désir du public d'acquitter des contributions pour la réduction de la criminalité</li> <li>- les attitudes des participants ont été investiguées par la transmission vers eux des différents exemples de scénarios infractionnels qu'ils ont dû apprécier</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le public est d'accord, au niveau large, avec les décisions de condamnation courantes concernant la privation de liberté et la durée des sentences.</li> <li>- les exceptions pour certaines infractions, par exemple celles concernant les drogues, doivent être traitées moins durement, les infractions des personnes éduquées ne sont pas gérées suffisamment dur.</li> <li>- Le support puissant pour les dépenses des sommes plus importantes d'argent en vue de la réduction des infractions. Ces sommes d'argent doivent être investies dans des programmes de prévention, l'existence de plusieurs membres de la police dans les rues et pour les programmes de réhabilitation pour les consommateurs de drogues, destinés aux infracteurs non-violents, plutôt que des sommes d'argent plus grandes destinées aux pénitentiaires.</li> </ul> | Etats-Unis                                     | Mark A. Cohen, Roland T. Rust, Sara Stehen,<br><a href="https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/199364.pdf">https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/199364.pdf</a>  |
| DE (BM1/Hop penbank) | ANG | 2006 | Mythes, préjugés : L'opinion publique comparée au jugement du public concernant la prononciation des sentences         | Publication                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la quantification de l'opinion publique par l'utilisation des sondages d'opinion, des études représentatives, des focus groupes, des sondages en vue des procès décisionnels.</li> <li>- Les résumés des connaissances concernant l'opinion publique au niveau international, en Australie et dans l'état Victoria.</li> <li>- Cette Publication assure des informations approfondies concernant les attitudes publiques concernant la criminalité et le CJS.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour résumer, les gens ont la tendance de penser aux infracteurs violents et récidivistes au moment de l'indication du fait que les peines sont trop légères</li> <li>- Les gens détiennent peu d'informations réelles concernant la criminalité et le système de la justice pénale, les médias étant la source principale d'informations sur les aspects de criminalité et justice.</li> <li>- Lorsque les gens reçoivent plusieurs informations, leurs niveaux de sollicitation et support des peines sévères réduisent dramatiquement.</li> <li>- Les gens avec des expériences antérieures de victimes des infractions ne sont pas plus punitifs que la communauté générale.</li> <li>- Le public soutient l'augmentation de l'utilisation des alternatives aux peines</li> </ul>  | Australie, Grande Bretagne, Etats-Unis, Canada | <a href="https://www.sentencingcouncil.vic.gov.au/sites/default/files/publication-documents/Myths%20and%20Misconceptions%20Public%20Opinion%20Versus%20Public%20Judgment%20about%20Sentencing.doc">https://www.sentencingcouncil.vic.gov.au/sites/default/files/publication-documents/Myths%20and%20Misconceptions%20Public%20Opinion%20Versus%20Public%20Judgment%20about%20Sentencing.doc</a> |





|                            |     |      |  |         |   |   |            |   |
|----------------------------|-----|------|--|---------|---|---|------------|---|
|                            |     |      |  |         |   | <p>privatives de liberté. En outre, il croit que la modalité la plus efficace de contrôler la criminalité est par l'intermédiaire des programmes, comme l'éducation et le support parental, plutôt que par l'intermédiaire des interventions du type de justice pénale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les préférences du public concernant les peines sont, en fait, très similaires à celles exprimées par le système judiciaire ou utilisées réellement par les instances de jugement.</li> <li>- Le public soutient la réhabilitation plutôt que la peine comme but principal de la prononciation des peines pour les délinquants juvéniles, les infracteurs à leur première infraction et les infracteurs qui commettent des infractions par l'enfreinte de la propriété privée.</li> <li>- Le public soutient les peines privatives de liberté dans un nombre plus réduit lorsque l'infracteur effectue des gestes qui indiquent le désir de réhabilitation.</li> </ul> |            |   |
| DE<br>(BM1/Hop<br>penbank) | ANG | 1997 | La perception du public sur la race et la criminalité : Le rôle des stéréotypes raciales * | ARTICLE | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'influence des stéréotypes raciales qui désavantagent les afro-américains sur l'opinion concernant la criminalité et la peine.</li> <li>- Questions pour la quantification des stéréotypes (p. 396)</li> <li>- En outre, ils ont considéré les attitudes à l'adresse de la criminalité en général, par l'utilisation de l'index des peines et de l'index des libertés civiles (397).</li> <li>- Les participants doivent répondre à un set de questions concernant les cas de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Race et criminalité</li> <li>- Les permissions du pénitentiaire</li> <li>- La réhabilitation</li> <li>- Le vol de véhicules</li> <li>- La politique préventive anticriminalité (p. 397)</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe une liaison puissante entre les stéréotypes concernant les afro-américains regardant la criminalité et la peine, si les infractions sont commises avec violence et la politique concernant les peines. Les stéréotypes n'influencent pas les attitudes à l'adresse des infractions sans violence ou des politiques préventives.</li> <li>- Ces expérimentations de l'étude pourraient être utilisés, en outre, pour les stéréotypes en général et peuvent aider concernant les questions regardant les perceptions des sociétés sur les (anciens) infracteurs (p. 397 f).</li> </ul>   | Etats-Unis | <a href="https://www.researchgate.net/publication/271674754_Public_Perceptions_of_Race_and_Crime_The_Role_of_Racial_Stereotypes">https://www.researchgate.net/publication/271674754_Public_Perceptions_of_Race_and_Crime_The_Role_of_Racial_Stereotypes</a> |





Co-financé par le  
Programme Erasmus+  
de l'Union Européenne

Projet no  
2017-1-RO01-KA204-037360



Der Senator für  
Justiz und Verfassung





## Annexe 2 : Questionnaire (version dans la langue anglaise)

### Age :

18-24 ans       25-34 ans       35-44 ans       45-54 ans   
55-64 ans       65-74 ans       75 ans ou plus

### Etudes et formation :

Abandon scolaire précoce   
Ecole primaire promue   
Cours de lycée, sans baccalauréat   
Diplômé de lycée, baccalauréat ou équivalent   
Formation professionnelle (commercial, technique) finalisée   
Formation professionnelle (commercial, technique) non-finalisée   
Cours supérieurs, sans diplôme de maîtrise   
Education supérieure finalisée (université)   
Autres : \_\_\_\_\_

### Perceptions concernant le support et les besoins :

1) Si un détenu était libéré demain, quel est le plus important point pour l'aider de ne pas récidiver ?

|   |   | Accord total             | Accord                   | Accord réduit            | Désaccord réduit         | Désaccord                | Désaccord total          | Je ne sais pas / Pas applicable |
|---|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| A | Sa propre motivation                          | <input type="checkbox"/>        |
| B | La renonciation à la consommation des drogues | <input type="checkbox"/>        |
| C | La renonciation à la consommation d'alcool    | <input type="checkbox"/>        |
| D | Le support de la part des amis                | <input type="checkbox"/>        |
| E | Le support de la part de la famille           | <input type="checkbox"/>        |
| F | La stabilité financière                       | <input type="checkbox"/>        |
| G | Une habitation stable                         | <input type="checkbox"/>        |
| H | Un lieu de travail stable                     | <input type="checkbox"/>        |
| I | Autres, vous êtes prié de les indiquer        |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                                 |

### Perceptions concernant les stéréotypes et les soucis

2) En général, je crois que ...

|   |  | Accord total             | Accord                   | Accord réduit            | Désaccord réduit         | Désaccord                | Désaccord total          | Je ne sais pas / Pas applicable |
|---|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| A | Tous les infracteurs sont les pareils                                  | <input type="checkbox"/>        |
| B | J'ai peur des anciens infracteurs                                      | <input type="checkbox"/>        |
| C | Les anciens infracteurs ne méritent pas une deuxième chance            | <input type="checkbox"/>        |
| D | Tous les infracteurs doivent recevoir des peines privatives de liberté | <input type="checkbox"/>        |



|   |  | Accord total             | Accord                   | Accord réduit            | Désaccord réduit         | Désaccord                | Désaccord total          | Je ne sais pas / Pas applicable |
|---|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| E | Je ne vais jamais accepter totalement le fait que les anciens détenus ont payé leur dette envers la société                      | <input type="checkbox"/>        |
| F | Je crois que si un infracteur n'est pas dans la prison, il va continuer son activité infractionnelle                             | <input type="checkbox"/>        |
| G | Je crois que les gens vont sous-évaluer une personne qui a été dans la prison  | <input type="checkbox"/>        |
| H | Il est plus facile d'accepter les personnes qui prestent des services pour la communauté que ceux qui se trouvent dans la prison | <input type="checkbox"/>        |
| I | Les détenus ont-ils des ressentiments envers la société pour les avoir envoyés dans la prison ?                                  | <input type="checkbox"/>        |
| J | Après leur libération, s'ils corrigent leur vie, les détenus recevront-ils une deuxième chance ?                                 | <input type="checkbox"/>        |
| K | La société reçoit bien les anciens détenus   | <input type="checkbox"/>        |
| L | Les gens de l'extérieur aident les anciens détenus de se réintégrer  | <input type="checkbox"/>        |
| M | La menace avec une peine privative de liberté empêche de commettre des activités infractionnelles                                | <input type="checkbox"/>        |

